

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt, le cinq décembre à neuf heures trente.

Suite à la crise sanitaire du CORONAVIRUS Covid-19 et en vue de respecter les règles de distanciation, le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 27 novembre 2020 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. En vertu de l'article 6 alinéa II, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos et les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de VOLCKAERT Maryse (procuration à F. DURANEL), DZIERWA Martine (procuration à M. DELEU), SASIELA Bernadette (procuration à R. PRUD'HOMME), NOYELLE Rémi (procuration à I. WILLEMAND) et LEROY Alain.

Objet : 9 -Personnel  
communal : Augmentation du  
temps de travail aux services  
techniques pour le plan d'eau  
de la Fossette et le jardin  
public

Madame Sandrine MIKULA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'assemblée que suite au remplacement de l'agent parti en retraite, il convient d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique afin de renforcer l'équipe sur la mission d'entretien du plan d'eau et du jardin public.

Cette augmentation du temps de travail, soit de 86,67 heures par mois à 151, 67 heures par mois, permettra de recruter en 2021 un adjoint technique à temps complet.

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 2 décembre 2020,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Approuve l'augmentation du temps de travail d'un adjoint technique, dans le respect des modalités fixées ci-dessus, en vue d'un recrutement en 2021.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. DAGBERT



REÇU LE 09 DEC. 2020

Le Maire certifie sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire de cet acte  
(application de l'article L2131-1 du CGCT).

Le 7 décembre 2020

Le Maire,  
J. DAGBERT

